



Les mois de mai et juin sont traditionnellement riches en manifestations et animations diverses.

Les deux grands rendez-vous de cette période sur notre commune sont :

- **la Fête des Hortillonnages** avec ses spectacles de rue, ses animations diverses, sa réderie et son manège gratuit pour les enfants. Cette fête familiale et populaire offre des spectacles de qualité. Elle est un moment de convivialité appréciée des Camonois et bien au-delà, venez nombreux !
- Et fin juin, le festival « **Art, ville et paysages** » avec ses créations de paysagistes et de plasticiens au cœur des hortillonnages que l'on découvre à pied ou en barque au départ du Port à Fumier. Une manifestation qui va fêter ses dix ans et dont l'accueil des visiteurs sur Camon va être amélioré.

Mi-mai, ce sera aussi la mise en service du nouveau réseau de bus s'articulant autour des 4 lignes Némou du Bus à Haut Niveau de Service, avec un réseau de proximité amélioré. **L'ensemble du réseau Bhs sera gratuit du 11 mai au 16 juin, et le samedi toute l'année.**

Les travaux précédant cette mise en service le 11 mai ont été effectués sur la commune avec la réalisation de nouveaux quais de bus rue des Déportés, la modification de l'entrée rue Marie Curie pour favoriser le passage du bus ainsi que l'agrandissement des quais devant Intermarché. Ce dernier qui doit lui-même procéder prochainement à des travaux d'agrandissement, de restructuration de ses parkings et de sa station-service afin de mieux satisfaire ses clients.

L'attractivité de notre zone artisanale ne se dément pas et nous continuons à accueillir de nouvelles entreprises.

Enfin, l'OPH d'Amiens va démarrer la construction de 12 logements locatifs individuels rue D. Casanova (8 T3 et 4 T4) et la réalisation de 4 maisons en accession sociale à la propriété rue D. Casanova également. Ainsi Camon poursuit son petit bonhomme de chemin pour être toujours mieux une petite ville à la campagne, appréciée pour son cadre de vie et ses services.

Cordialement,

Votre Maire,
Jean-Claude RENAUX



Médailles du Travail



Le Mardi 12 mars 2019, Céline GINDRE, Christophe LEDOUX et Jacky DETOISIEN, employés Municipaux ont reçu leur médaille du travail. Merci à eux, pour leur engagement. auprès de la population.

Repas des aînés



Le dimanche 31 mars 2019, a eu lieu le traditionnel repas de printemps dansant de nos aînés avec orchestre.

Hauts de France Propres

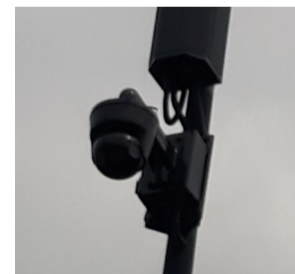


Le samedi 23 mars 2019, les pêcheurs, les chasseurs, les citoyens engagés et la commune de Camon se sont associés dans le cadre de l'opération Hauts de France propre. La récolte a, cette année encore, été malheureusement fructueuse. Au total, deux camions bennes ont été remplis. Conjointement à l'action des associations, les enfants des écoles et leurs parents étaient invités à collecter les déchets autour des écoles et des parcs, lieux fréquentés par nos jeunes.

Interrogeons-nous sur nos pratiques dans les lieux publics et récréatifs. Pourquoi ne pas mettre les cannettes ou les mégots dans les poubelles ? Les papiers ne sont pas destinés à être disséminés dans l'espace public. Autant de gestes écocitoyens qu'il convient d'adopter et d'enseigner à nos enfants.

Vidéo Protection

Comme préconisé par les Ministères de l'Intérieur et de l'Education Nationale, la vidéo protection a été déployée autour des écoles de Camon. Le plan vigipirate toujours en vigueur nous incite à sécuriser les points sensibles de la commune.





2019 BUDGET

Le budget 2019 et le compte administratif 2018 de la commune viennent d'être adoptés à l'unanimité par l'ensemble des conseillers municipaux en présence de Madame LACROIX, trésorière municipale d'Amiens.

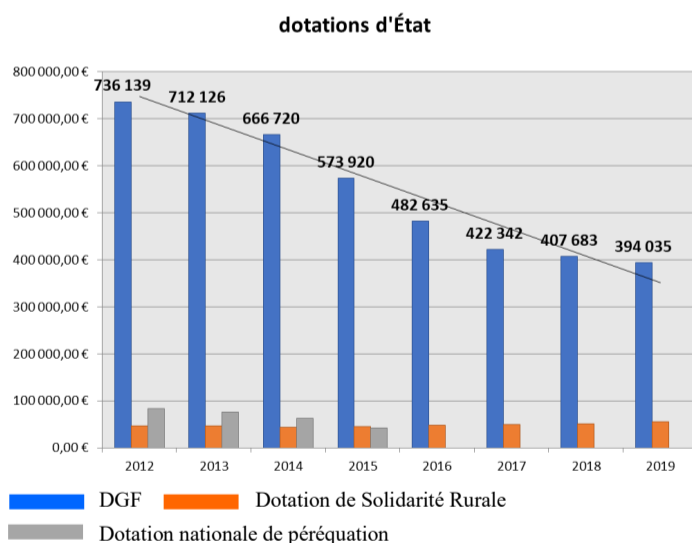
Ce budget permet de maintenir intégralement les services à la population, de continuer à entretenir la commune, de parer à d'éventuels imprévus ou bien encore de réaliser l'ensemble des travaux nécessaires au développement de Camon.

Le budget des communes s'articule autour de deux sections : fonctionnement et investissement.

En 2018, les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées (charges, dépenses de personnel, charges financières liées aux emprunts) et largement compensées par les recettes de fonctionnement (dotation de l'Etat, contributions directes : taxes foncière et d'habitation, produits et services, fiscalité indirecte) puisque le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif est excédentaire de 623440 euros.

Ce résultat est à mettre au crédit de la maîtrise des dépenses car les recettes, elles, continuent, à baisser par le désengagement de l'Etat.

L'auto-financement ainsi dégagé alimentera le budget investissement.

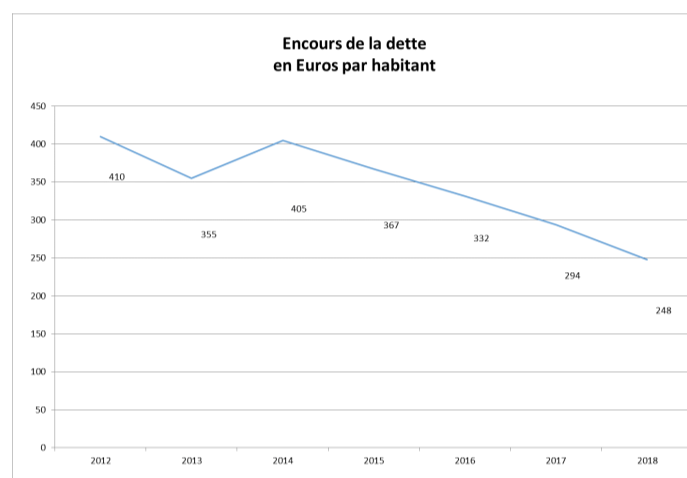


La section investissement 2018 présente, quant à elle, un excédent de 407933 euros.

Toutes ces données positives permettent de continuer d'investir pour la collectivité.

Ainsi, les principaux travaux qui seront financés et réalisés en 2019 sont :

- La réfection de la rue Pierre Sénard,
- L'enfouissement des réseaux et la réfection de la rue des 3 Bazin,
- L'installation de la vidéoprotection.
- La rénovation thermique de l'école Paul Langevin
- Le comblement des cavités souterraines rue Karl Marx.



Malgré tous ces investissements, la commune reste très faiblement endettée puisque l'encours de la dette ne représente que 249 euros par habitant. A titre de comparaison, les communes de la même strate démographique supporte en moyenne une dette de 795 euros par habitant.

Un budget sain et maîtrisé nous permet d'affirmer nos ambitions pour Camon.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	1 112 598 €	Excédent brut reporté	100 000 €
Dépenses de personnel	2 097 180 €	Recettes des services	272 000 €
Autres dépenses de gestion courante	265 472 €	Impôts et taxes	2 518 432 €
Dépenses financières	42 000 €	Dotations et participations	776 001 €
Dépenses exceptionnelles	15 500 €	Autres recettes de gestion courante	20 300 €
Atténuation de charges	7 000 €	Recettes exceptionnelles	24 400 €
Dépenses imprévues	83 923 €	Recettes financières	30 €
Total dépenses réelles	3 623 673 €	Autres recettes	50 000 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	177 490 €	Total recettes réelles	3 761 163 €
Virement à la section d'investissement	- €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	40 000 €
Total général	3 801 163 €	Total général	3 801 163 €



Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel de la Municipalité afin de participer à la réunion sur l'état des lieux du patrimoine naturel des marais communaux de Camon par le conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Dès 2017, Monsieur le Maire a signé une convention avec le conservatoire afin d'avoir un diagnostic de santé des marais.

Les 112 hectares que constituent le site appartiennent à l'ensemble tourbeux de la vallée de la Somme. Ce milieu rare, voire unique en Europe par sa surface, abrite des espèces animales et végétales protégées.

Les étangs de Camon présentent une mosaïque de milieux humides et secs plus ou moins dégradés : prairies humides, étangs, mégaphorbiaies, fourrés, boisements humides, ourlet et boisement calcicole. Au total, 305 espèces ont été recensées dont 23 présentant un intérêt et devant être protégées, des oiseaux comme le blongios nain, la sterne pierregrain mais aussi des insectes comme les libellules.

Pour la flore, 259 espèces végétales ont été recensées, dont 47 présentant un intérêt patrimonial. Il a été aussi noté la présence d'espèces envahissantes

pour l'instant en petit nombre, qu'il conviendra d'éliminer : La jussie mais aussi la renouée du Japon, l'impatiante du Cap ou l'arbre aux papillons.

Le Maire, Jean Claude Renaux, a indiqué que tous les usagers pouvaient continuer leurs activités sans restriction, tout en invitant chacun à réfléchir aux démarches et pratiques communes pouvant améliorer la qualité de la zone humide.

Une discussion entre les écologues et le public a notamment eu lieu autour des connections des étangs à la Somme. Ces connections provoquent l'envasement du site, les alluvions étant amenés par le fleuve, mais elles permettent aussi le passage de poissons qui viennent frayer. Un compromis gagnant gagnant a été esquissé avec une fermeture régulée dans le temps. Ici pas d'écologie punitive, tous les usages semblent compatibles à condition qu'ils contribuent au bien commun et permettent de laisser aux générations futures un marais en bonne santé.



Étang carré

Réfection de la berge de l'étang carré sur sa partie côté route. Les 3/4 des berges auront alors été refaites pour cette aire de pratique de pêche « no kill ». Le projet de réfection de la dernière rive, porté par l'association des Pêcheurs devrait suivre en 2020.



Vie associative

Camon Country Club



Le **Camon Country Club** a donné sa soirée annuelle le **23 mars 2019** autour d'un bœuf carotte. Leur prochaine représentation se déroulera lors de la fête des Hortillonnages. Pour les personnes qui souhaitent se joindre à eux, les cours débutants ont lieu le lundi. Quant aux cours pour les plus expérimentés, ils ont lieu le mercredi de 19h30 à 20h30.

UCAPS



La réderie organisée le **dimanche 7 avril 2019** par l'**Union des commerçants et artisans** a encore rencontrée un vif succès cette année. Le Bar à huître a été plébiscité par les chineurs.

Chés Cafouilleux d'Camon



organisent un concours jeunes, le **samedi 18 mai 2019 de 13h00 à 15h00** (présence d'un adulte obligatoire). Tous les pêcheurs seront récompensés, (1 coupe au vainqueur et une coupe à la 1ère fille)

Rendez-vous au Carpodrome à 12h30 à gauche de l'espace René Gambier. Canne au coup obligatoire, amorce fournie par l'AAPPMA de CAMON.

Inscriptions (au siège social) : **2€** (date limite au 16 mai 18h00)

TOURNOI INTERNATIONAL



Pendant deux jours les terrains de l'US CAMON ont été foulés par des dizaines de footballeurs, un engouement dû à la 35ème édition du Tournoi International du football U15.

Des jeunes footballeurs de Russie, du Portugal, des Pays-Bas et de Belgique étaient présents, ainsi que six clubs Français. Un tournoi qui a vu cette année la Victoire du FC UTRECHT (Pays-Bas) 4 buts à 1 face aux Parisiens du PSG.

Votre commune est desservie par les lignes :

7 **CHU A. PICARDIE <> LA BLANCHE TÂCHE**
LA LIGNE 7 DESSERT : Camon, gare du Nord, Maison de la Culture, Coliseum, Renancourt, Petit Saint-Jean et le CHU A.Picardie.

11 **ETOUVIE <> LA BLANCHE TÂCHE**
LA LIGNE 11 DESSERT : Gare du Nord, **Pôle d'échanges Citadelle NOUVEAU !** les quartiers de Saint-Maurice, la Madeleine et Etouvie.

LES LIGNES 7 ET 11 MARQUENT LES MÊMES ARRÊTS JUSQU'À LA GARE D'AMIENS. PAS BESOIN DE VÉRIFIER LE N° DE LA LIGNE. **NOUVEAU ! Pour plus de confort et de facilité, création des arrêts Matifas, 8 Mai 1945 et République rue Roger Allou. L'arrêt Guy Moquet devient La Tourelle.**

Les lignes **7** et **11** desservent les **Pôles d'échanges** Gare du Nord et Maison de la Culture.

9 **ALLONVILLE <> SALEUX**
ELLE DESSERT DEPUIS ALLONVILLE : Petit Camon, Rivery, La Blanche Tâche, le collège Jules Verne, Saint-Leu, la gare du Nord, la Maison de la Culture, l'esplanade Branly, la route de Rouen, Salouël, Saleux. La ligne 9 permet de relier les communes de Camon et de Rivery via la desserte de la Blanche Tâche.

Les **Pôles d'échanges** dans votre secteur → Citadelle et Gare du Nord

64 **RESAGO CAMON MIROIR**
Comme aujourd'hui, les arrêts Gambier, Henri Barbusse et Camon Miroir sont desservis à la demande. Des correspondances depuis ou vers la Gare du Nord sont organisées aux arrêts Eglise et Mairie de Camon.

T47 **CAMON MIROIR <> COLLÈGE JULES VERNE**
Les lignes Tempo reprennent les itinéraires et les horaires des lignes scolaires actuelles. Elles sont accessibles à tous ! Seul leur nom change.



Suppression de l'arrêt, aménagement d'un parking à proximité du Ranch

Création de deux nouveaux arrêts rue des Déportés

Réaménagement du carrefour rue Roger Allou et rue Marie Curie

Retrouvez les Horaires de toutes les lignes sur notre site internet : www.camon.fr



Attention changement de réception TNT



Pour les téléspectateurs qui reçoivent la télévision au moyen d'une antenne râteau, des réaménagements des fréquences auront lieu dans la nuit du 13 au 14 mai. Les Foyers recevant la télévision par un autre mode de réception ne sont pas concernés (ADSL, fibre optique, câble).

Il conviendra de procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 14 mai.

Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de la libération de la fréquence hertzienne par les services audiovisuels au profit des services de téléphonie mobile à très haut débit.



Centre de Loisirs « Les Cows Boys & Les Indiens »



Les enfants qui ont fréquenté l'ALSH lors des congés scolaires de printemps ont pu pratiquer plusieurs activités : poney, danse country, ludothèque, piscine...

Plusieurs projets et ateliers étaient mise en place axés sur le thème « cows boys, indiens ». Vivement les grandes vacances !



Naissances

Eloïse CATTEAU
Antoine DUMANGE
Doha YAHIAOUI
Lucas CARTELLE
Lou TIERLYNCK
Pénélope MARTEL
Mila GRENON
Louis NICOLE SUDRES
Laëtitia HUS MÉNDEZ ESPINOZA
Mike DUBAS

Mariages

DUBOIS Clément et GARDONI Céline
mariés le 16 février 2019 célébré par Jeanine GUYOT

Décès

CAGÉ Jeanne	VIART Régina
LORENZINI Simone	PERTUIS Denise
QUIQUEMPOIS Huguette	BOURGOIS Jeannine
AUCUIT James	PLUQUET Christiane
DALLERY Françoise	VERDY Jackie
HOUDANT Pierre-Eric	CUMONT Jean-Michel
LEFÈVRE Yvette	DERCOURT Jeannine
DAMBRINE Raymond	DÉE Serge
DIAWARA Ségué	MARCASSIN Ginette
TROUPIN René	

Vivre CAMON

Ce qu'il faut savoir



Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en Mairie ou auprès de la Police Municipale afin de pouvoir participer à l'accueil des nouveaux Camonois qui se tiendra en juin.
N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail, afin de recevoir votre lettre d'info qui vous donnera des informations sur la vie locale ou à consulter le site internet de la commune : www.camon.fr

Mon Panier Nature



Depuis quelques mois, Mme Perrine PARMENTIER nous propose les légumes des Hortillonnages en circuit court, avec un système mixte de vente au détail ou au panier. Une Hortillonne qui cultive l'héritage familial.



Des femmes qui tombent (Compagnie P14)

La Compagnie P14 vous propose une lecture musicale du roman de Pierre Desproges « Des Femmes qui tombent ».

L'équipe s'attachera à mettre en valeur l'absurdité des situations que nous propose Pierre DESPROGES. Dans un dispositif scénique ludique et délirant, une comédienne et un musicien vont s'amuser avec cette enquête. Pourquoi les femmes de ce paisible et banal village meurent-elles violemment ?

Rendez-vous **le mardi 14 mai à 18h00** à la Bibliothèque Pierre Garnier. Durée du Spectacle 45 min.
Public conseillé à partir de 10 ans.
Entrée et réservation gratuite au 03 22 97 10 17.



Voter par procuration

- Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune le jour du scrutin, vous avez la possibilité de faire établir dès maintenant une procuration à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Vous devez vous rendre soit au Tribunal de Grande Instance soit au commissariat de police ou Gendarmerie (ou qu'il soit).

- Les personnes étant dans l'incapacité de se déplacer pour faire établir une procuration, peuvent adresser au Commissariat de Police Nationale (11 rue du Marché Lanselles 80000 Amiens), un certificat médical du médecin et un courrier, et demander le passage d'un agent de police à leur domicile.

MEMO

12 juin à 20h00 : Ateliers Danse classique, Moderne Jazz et contemporaine - (Salle Louis Aragon).

15 juin à 14h30 et 17h30 : Atelier de Hip-Hop. (Salle Louis Aragon)

12 juin au 26 juin : Atelier du Centre d'Arts Hall de l'espace Nymphéa (vernissage le 19 juin à 14h).

18 juin : Forum emploi - (Salle Louis Aragon).

19 juin : Cérémonie Nouveaux habitants.

21 juin : Don du Sang - (Salle Louis Aragon).

Mairie de CAMON
Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cédex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Samedi de 9 à 12h.

VIVRE CAMON
Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux

8

